

À L'ÉCOLE DES **SCRIBES**

Les écritures
de l'Égypte ancienne

D.52.

Stèle funéraire du taureau Apis inhumé en l'an 52 de Ptolémée Évergète II

Granit noir

Hauteur : 36,5 cm ; largeur : 39,5 cm ;

épaisseur : 13,5 cm

Sérapeum de Saqqara

An 52 de Ptolémée Évergète II (119 avant notre ère)

Paris, musée du Louvre, département des
Antiquités égyptiennes, N 410 = IM 4246

Bibliographie

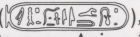
E. DE ROUGÉ, « Mémoire sur quelques inscriptions trouvées dans la sépulture des Apis. Stèle de l'an 52 de Ptolémée Évergète II », *RevEg* 4, 1885, p. 110-118 (= *Id.*, *Œuvres diverses II*, *BiEg* XXII, Paris, 1908, p. 421-442 et 454-456).

H. BRUGSCH, « Der Apis-Kreis aus den Zeiten der Ptolemäer nach den hieroglyphischen und demotischen Weihinschriften des Serapeums von Memphis », *ZAS* 24, 1886, p. 23-24.

É. CHASSINAT, « Textes provenant du Sérapéum de Memphis », *RecTrav* 21, 1899, p. 57, n° 410.

M. MINAS, « Die Dekorationstätigkeit von Ptolemaios VI. Philometor und Ptolemaios VIII. Euergetes II an ägyptischen Tempeln (Teil 1) », *OLP* 27, 1996, p. 57 et n. 20.

Publication en préparation par D. DEVAUCHELLE.

De dimensions relativement modestes, cette stèle en granit noir, en dépit de la disparition de sa partie supérieure, demeure remarquablement conservée. Datée de l'an 52 de Ptolémée Évergète II (119 avant notre ère) () elle est la stèle funéraire du taureau Apis né en l'an 28 (142 avant notre ère) et mort en l'an 51 (119 avant notre ère) de ce long règne. C'est au XIX^e siècle, lors des fouilles menées par A. Mariette au Sérapeum de Saqqara que fut découverte l'une des deux épitaphes officielles connues à ce jour pour l'époque ptolémaïque. Après les funérailles du taureau sacré, elle était certainement placée à l'entrée du caveau sépulcral, dans les « Grands Souterrains » de la nécropole. À l'image de l'épitaphe datée de Ptolémée Philométr (stèle Louvre E 3866), elle devait se présenter sous la forme d'une stèle cintrée dotée d'une scène, elle-même surmontée d'un disque solaire ailé où le souverain dans une attitude de dévotion fait face au taureau sacré. Ce dernier aurait

probablement été figuré sur un socle, dans l'attitude de la marche, devant un autel chargé d'offrandes. Les treize lignes hiéroglyphiques que cette stèle contient, dont la première a en partie disparu à cause de la cassure évoquée, sont séparées par des traits de démarcation. Les sceptres *ouas* qui, sans être systématiques, encadrent parfois le document ne sont pas présents. Le texte est rédigé de droite à gauche, cette orientation étant la plus courante pour les stèles d'époque ptolémaïque. De par la dureté du matériau, la gravure des signes est peu profonde et laisse affleurer les parties pleines des hiéroglyphes paraissant ainsi plus clairs. Le contraste apparent avec la couleur noire de la surface polie confère au monument une certaine sobriété. Aucune trace de peinture n'est à relever ce qui laisse supposer son aspect originel. Ceci diffère de façon notable de certaines pratiques connues pour la Haute Égypte, en témoignent plusieurs épitaphes royales dédicacées en l'honneur du taureau Bouchis. On songera notamment à la stèle remarquablement conservée datée de l'an 25 du règne de Ptolémée Épiphane et actuellement conservée au Musée égyptien du Caire (JE 54313). Si les caractères sont également gravés en creux, le document en calcaire, où le jaune ocre prédomine, est rehaussé de couleurs vives (rouge, bleu, jaune vif) et les lignes peintes en alternance de jaune ocre et de blanc.

L'écriture de cette stèle est régulière, le tracé fin et net, et les signes simplifiés, l'information primant sur l'esthétique. Ces hiéroglyphes n'ont de fait pas fonction d'ornementation, à l'inverse de ceux figurés sur les parois des temples de cette époque où l'écriture monumentale fait l'objet de détails recherchés. Dans cette perspective, en comparaison avec les documents officiels lagides affichés dans l'enceinte des temples égyptiens, le répertoire de signes utilisé est plus réduit. Les hiéroglyphes ici employés sont bien attestés aux époques antérieures et, même si quelques caractéristiques d'écriture connues pour l'Égypte tardive sont présentes, ils ne sont en aucun cas spécifiques de l'époque ptolémaïque. En outre, à côté de la documentation bilingue qui apparaît à l'époque

des Lagides où le grec est la langue officielle, ce document est exclusivement en écriture hiéroglyphique et s'inscrit à l'évidence dans les traditions ancestrales égyptiennes. Il est de fait rédigé en égyptien de tradition, l'égyptien « classique » étant devenu une langue morte à cette époque et le démotique la langue vernaculaire. Rédigé par le haut clergé memphite, le contenu du document n'était ainsi connu que des seuls prêtres lettrés, versés dans la science des différentes écritures égyptiennes. À titre de comparaison, les stèles votives consacrées aux taureaux Apis sous les Lagides se rencontrent sous diverses formes d'écritures et sont parfois bilingues ; en parallèle d'une dédicace solennelle rédigée en écriture hiéroglyphique ou en hiératique, un texte démotique pouvait fournir une traduction littérale ou une courte glose*. En dépit de la pauvreté paléographique de ce type de document, cette stèle présente une valeur certaine du point de vue des informations qu'elle communique. Le texte est laconique et énumératif, il enregistre toutes les dates d'importance ayant jalonné la vie du taureau sacré : sa naissance, son intronisation, son décès, son temps de vie, la date du document étant celle du jour [où fut inhumée] la Majesté de ce dieu vénérable Apis-Osiris dans cette sépulture de la nécropole-Kem (i.e. le Sérapeum), à côté de la nécropole (de Memphis), dans son cercueil de pierre noire, après que furent effectués pour lui tous les rites dans la ouâbet (l. 3-4). Ce taureau Apis, hypostase du dieu Ptah de Memphis, était exceptionnel en ceci qu'il a été identifié dans la ville même du dieu. C'est grâce à son pelage noir et blanc particulier – parmi d'autres caractéristiques physiques – que des prêtres savants, issus du personnel de la « Maison de Vie » et chargés de l'examen des animaux sacrés, l'ont reconnu (Hérodote, III, 28 ; Diodore de Sicile, I, LXXXV ; Strabon, XVII, 1, 31). L'intérêt du document réside aussi dans le fait qu'il évoque des lieux cultuels rares et fait état d'une première cérémonie d'intronisation à Héliopolis avant que le taureau retourne à vivre de longues années dans la capitale religieuse qui vit sa naissance.

